

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE353

présenté par
M. Berville, rapporteur

ARTICLE 5

A la deuxième phrase de l'article 5, substituer à la seconde occurrence du mot :

« son »,

les mots :

« ses modalités de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.